

POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE D'AGO INTERIM FRANCE

Aux intérimaires et aux candidats

Nous trouvons que votre vie privée est importante!

Au sein d'AGO Intérim France, nous traitons donc de manière sécurisée et confidentielle les données à caractère personnel collectées auprès de tous les collaborateurs.

La présente Politique de Protection de la vie privée décrit les données à caractère personnel que nous traitons à votre sujet, sur quelle base nous les traitons et pourquoi nous les traitons. Enfin, nous vous informons des mesures de sécurité que nous prenons afin de protéger vos données à caractère personnel.

Nous vous invitons à lire attentivement cette Politique de Protection de la vie privée afin que vous connaissiez et compreniez la politique d'AGO Intérim France dans ce domaine.

1. Qui est responsable du traitement?

La société suivante :

AGO Intérim France dont le siège social est situé au 14 rue de la Cloche à Tourcoing (59200)

Sont individuellement responsables du traitement de vos données personnelles et déclarent respecter la législation française sur la protection de la vie privée, ainsi que les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données dès son entrée en vigueur.

2. Que sont des données à caractère personnel?

Le Règlement Général sur la Protection des Données définit les données à caractère personnel comme suit:

Toute information sur une personne physique identifiée ou identifiable; est réputée identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou un ou plusieurs éléments propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.

Concrètement, cela signifie votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre numéro de registre national, ... En fait, toutes les données qui permettent de vous identifier.

Si cette Politique de Protection de la vie privée renvoie à des données à caractère personnel, il est fait référence à cette définition dans le Règlement.

AGO Intérim France traite également des catégories particulières de données à caractère personnel. Par traitement portant sur des catégories particulières il faut comprendre :

Le traitement de données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, le traitement des données génétiques et

biométriques en vue de l'identification unique d'une personne physique, ainsi que le traitement des données relatives à la santé ou à la vie sexuelle.

3. Quelles données à caractère personnel sont traitées?

Nous recueillons et traitons différentes données à caractère personnel de nos candidats et intérimaires. Il s'agit des données à caractère personnel suivantes:

- Votre dossier de sollicitation (comprenant entre autres votre Curriculum vitae, vos lettres de motivation, les notes prises lors de l'entretien de sollicitation, l'information reçue lors du check de références, votre évaluation, vos résultats de tests, ...)
- Des photos et vidéos (sur une base volontaire)
- Informations concernant la paie telles que: votre numéro de sécurité social, adresse, ancienneté, état civil, numéro de compte bancaire, situation familiale, date de naissance, numéro de téléphone, adresse e-mail
- Votre salaire et vos fiches de salaire
- Le nom d'une personne de contact en cas de nécessité
- Informations relatives au nombre d'enfants et à votre état civil
- Votre nationalité
- Votre lieu de naissance et votre date de naissance
- Votre sexe
- Informations judiciaires si nécessaire conformément à la législation en vigueur

4. Pourquoi ces données à caractère personnel sont-elles traitées et quelle est la base juridique du traitement?

Au sein AGO Intérim France, vos données à caractère personnel sont collectées et traitées uniquement aux fins décrites ci-dessous.

Au sein AGO Intérim France seules les données nécessaires et pertinentes à un usage déterminé sont traitées.

D'une manière générale, AGO Intérim France traite vos données dans des situations autorisées par la législation:

- Avec votre consentement explicite
- Pour l'exécution d'un contrat
- Pour répondre à une obligation légale
- Pour protéger les intérêts vitaux de la personne concernée ou de toute autre personne physique
- Pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général
- Pour représenter les intérêts légitimes du responsable du traitement ou d'un tiers
- Pour répondre aux obligations légales AGO Intérim France

4.1 Traitement avec votre consentement explicite

En cas d'(online) inscription, vous nous autorisez à traiter vos données personnelles en vue de chercher un travail approprié, inclus (entre autres mais sans être exhaustif) :

- Effectuer une prise de références auprès des personnes/entreprises que vous avez indiquées
- Vous informer des offres d'emploi qui correspondent le mieux à votre profil
- Rendre vos données disponibles à un employeur potentiellement intéressé et à un employeur (des employeurs) auprès duquel (desquels) vous serez engagé(e) via AGO Intérim France (éventuellement sous contrat permanent)

- Utiliser vos résultats de tests dans des procédures de sélection auprès d'un ou de plusieurs employeurs potentiellement intéressés
- Vous informer de nos nouveaux produits et services, entre autres par l'envoi par e-mail d'informations qui pourraient vous intéresser (telles que des offres d'emploi, des événements et des messages y afférant)
- Vous envoyez des informations relatives à votre carrière et à des événements relatifs au travail

Les photos et vidéos sont collectées et traitées afin de pouvoir les utiliser pour la communication, la base juridique étant votre consentement préalable.

4.2 Traitement nécessaire pour l'exécution d'un contrat

AGO Intérim France traite vos données à caractère personnel car celles-ci sont indispensables pour l'exécution d'un contrat. Par ce traitement, il faut comprendre :

- Information concernant la paie pour l'administration des salaires
- Les fiches de salaire comme preuve du paiement de votre salaire
- Votre état civil et les enfants à charge pour le calcul fiscal et social
- Votre nationalité, sexe, pays de naissance, date de naissance, documents d'identité pour vérifier si toutes ces données correspondent et pour vérifier si vous pouvez être occupé(e) via AGO Intérim France
- Communiquer des données relatives à votre occupation à l'utilisateur auprès duquel vous êtes occupé(e) via AGO Intérim France

4.3 Traitement pour répondre à certaines obligations légales

AGO Intérim France est soumis à certaines obligations légales telles que, entre autres mais sans être exhaustif :

- La déclaration de votre occupation à l'URSSAF via la Déclaration Unique d'Embauche.
- La déclaration de votre occupation éventuelle à l'étranger (déclaration LIMOSA)
- La demande d'un extrait de votre casier judiciaire si la fonction que vous souhaitez exercer fait partie de la liste pour laquelle cela est requis par la loi,
- Déclarer vos prestations aux diverses instances de la sécurité sociale et du fisc.

4.4 Traitement pour protéger vos intérêts vitaux ou ceux d'un tiers

Le nom d'une personne de contact afin que nous puissions contacter un membre de la famille ou un proche en cas de nécessité.

4.5 Pour l'accomplissement d'un intérêt général

Au sein AGO Intérim France vos données à caractère personnel peuvent être traitées pour l'accomplissement d'un intérêt général. Par exemple :

- Diffuser vos données à des utilisateurs auprès desquels vous êtes occupé(e), pour répondre aux contrôles d'inspection.
- Votre nationalité, sexe, pays de naissance, date de naissance, documents pour détecter des fraudes d'identité.

4.6 Pour représenter les intérêts légitimes AGO Intérim France ou d'un tiers

- Améliorer la gestion des sites et des services que nous pouvons vous proposer

- Diffuser vos données à des utilisateurs auprès desquels vous êtes occupé(e), dans le cadre d'un audit
- Diffuser vos données à des utilisateurs auprès desquels vous êtes occupé(e), à des fins statistiques ou stratégiques
- Les dossiers mentionnés sous les derniers points au titre 3 sont conservés pour le fonctionnement opérationnel du processus de travail intérimaire.

5. La durée du traitement

Les données personnelles des candidats-intérimaires sont conservées pendant 2 ans après la première inscription, sauf si un contact a eu lieu moins d'un an avant la fin de la période entre AGO Intérim France et vous.

Après expiration de ce délai, nous vous recontacterons pour vous demander si vous souhaitez rester dans notre base de données en vue d'être contacté(e) à propos de fonctions disponibles, et si oui de donner votre consentement à cet effet.

Les données à caractère personnel des intérimaires qui ont effectivement travaillé chez nous sont conservées pendant 5 ans après la conclusion du dernier contrat. Après expiration de ce délai de 5 ans, nous vous recontacterons pour vous demander si vous souhaitez rester dans notre base de données en vue d'être contacté(e) pour pourvoir certaines fonctions, et si oui de donner votre consentement à cet effet.

Vos données à caractère personnel sont en tout état de cause conservées conformément à la législation applicable en la matière et aux délais de prescription qui nous obligent à conserver vos données à caractère personnel plus longtemps, par exemple en vue de nous défendre contre une action en justice.

6. Quels sont vos droits en tant que candidat/intérimaire?

a) Droit d'accès et de consultation

Vous avez le droit de prendre connaissance à tout moment de vos données à caractère personnel, ainsi que de l'utilisation que nous faisons de vos données à caractère personnel conformément aux dispositions applicables dans le secteur.

b) Droit à la correction, la suppression et la limitation

Vous êtes libre de nous communiquer ou non vos données à caractère personnel. De plus vous avez toujours le droit de nous demander de corriger, de compléter ou de supprimer vos données à caractère personnel.

Dans les cas suivants vous pouvez demander de supprimer des données à caractère personnel:

- Quand les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles avaient été recueillies
- Quand le consentement pour traiter les données a été retiré
- Quand il y a une objection au traitement et qu'il n'y a pas d'autre base légale pour le traitement
- Quand le traitement est illégal
- Quand les données doivent être supprimées pour répondre à une obligation légale
- Quand il s'agit de données à caractère personnel d'un enfant et que ces données ont été obtenues auprès d'une entreprise d'information.

Vous ne pouvez pas vous opposer au traitement des données à caractère personnel nécessaires pour notre administration des salaires ni aux données vous concernant que nous sommes tenus de conserver et de traiter en vertu de la loi.

Vous pouvez également demander de limiter le traitement de vos données à caractère personnel.

c) Droit d'opposition

Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel pour des motifs sérieux et légitimes.

d) Droit de transfert de données

Vous disposez du droit d'obtenir vos données à caractère personnel traités par nos soins sous forme structurée, courante et lisible à la machine et/ou de les transférer à d'autres responsables, et ceci conformément aux dispositions applicables dans le secteur.

e) Droit de révoquer le consentement

Dans la mesure où le traitement est basé sur votre consentement préalable, vous disposez du droit de révoquer ce consentement.

f) Décisions automatiques et profilage

Le traitement de vos données à caractère personnel comprend un profilage et nous vous soumettrons à des décisions automatisées.

Dans certains cas vous avez le droit de vous opposer à cette prise de décision automatisée.

g) Exercice de vos droits

Vous pouvez exercer vos droits via l'adresse e-mail mise à votre disposition : privacyfr@ago.jobs

h) Plaintes

Vous avez le droit d'introduire une plainte au près de l'état soit sur le site : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/844>

Ceci sans préjudice d'une disposition prévoyant un tribunal civil.

Au cas où vous subiriez un préjudice à la suite du traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez introduire une action en dommages-intérêts.

7. Quelles sont les restrictions de vos droits?

L'exercice de vos droits peut toutefois être réduit pour plusieurs raisons.

Il s'agit ici de garantir:

- La sécurité nationale

- La défense nationale
- La sécurité publique
- La prévention, la recherche, la détection et la poursuite des infractions pénales ou l'exécution des peines
- Autres objectifs importants d'intérêt général
- Protection de l'indépendance du juge et des procédures judiciaires
- La prévention, la recherche, la détection et la poursuite des manquements à la déontologie dans le cas de professions réglementées.
- Une mission dans le domaine de la surveillance, de l'inspection ou de la réglementation relative à l'intérêt général
- La protection de l'individu
- Le recouvrement des créances civiles.

8. Transfert à des tiers

Certaines données à caractère personnel vous concernant qui sont traitées par nos soins peuvent être communiquées à des tiers. Il s'agit des données suivantes:

- a. L'information concernant la paie est communiquée d'une part à notre secrétariat social en vue de l'exécution de notre administration des salaires et d'autre part aux autorités publiques dans le cadre de nos obligations légales
- b. Toutes vos données peuvent être consultées par notre fournisseur informatique
- c. Transfert au prestataire pour l'attribution de tickets restaurant
- d. Transfert au prestataire pour l'attribution de chèques-cadeaux
- e. Transfert à l'assureur accidents du travail d'AGO Intérim France
- f. Transfert aux services externes de prévention et de protection au travail au cas où vous devriez passer une évaluation de santé avant de commencer à travailler.
- g. Transfert au FAFTT et FPETT quand vous êtes inscrit(e) à une formation
- h. Transfert à certains centres de formation quand vous êtes inscrit(e) à une formation
- i. Transfert à votre mutuelle pour mettre en ordre votre dossier maladie.
- j. Transfert à Pôle Emploi via la DSN
- k. Transfert aux services d'inspection quand ceux-ci demandent des informations particulières.
- l. Transfert aux plate-forme de partage de données (Pixid, Peoplus...)
- m. Transfert aux instances qui veillent à ce que vous receviez toujours vos fiches de salaire et vos contrats de travail
- n. Huissiers de justice, établissements de crédit ou bancaires, médiateurs de dettes, service des créances alimentaires, lorsqu'il s'agit d'une cession de rémunération, une saisie sur salaire ou une pension alimentaire.
- o. Conseillers si vous êtes impliqué(e) dans une procédure judiciaire.
- p. Transfert de votre nom, prénom, numéro de registre national et vos prestations de travail aux clients chez qui vous travaillez
- q. Transfert à la CPAM quand celui-ci demande des informations particulières

Certains tiers traitent des données à caractère personnel au nom de notre entreprise pour effectuer une tâche spécifique. Nous avons conclu des accords de traitement avec toutes ces organisations qui agissent en tant que sous-traitants et nous mettons tout en œuvre pour qu'elles assurent la protection de vos données à caractère personnelle de façon adéquate.

Vos données à caractère personnel ne seront pas vendues, louées, partagées ni mises à la disposition de tiers dans un but commercial, sauf tel que décrit ci-dessus ou avec votre consentement préalable.

Votre dossier personnel peut également être remis au bureau d'audit dans le cadre d'un audit pour nous permettre d'obtenir/de maintenir le label de qualité de la fédération professionnelle.

Dans de rares cas, il se pourrait que nous soyons amenés à divulguer vos données à caractère personnel en vertu d'une ordonnance du tribunal ou pour nous conformer à d'autres lois ou règlements obligatoires.

9. Sécurité et confidentialité

AGO Intérim France applique des normes strictes pour protéger les données à caractère personnel sous son contrôle contre des traitements non autorisés ou illégaux et contre les pertes, destructions ou dommages involontaires.

AGO Intérim France a donc développé des mesures de sécurité adaptées sur le plan technique et organisationnel (telles que le cryptage, des firewalls, des contrôles d'accès, une sélection rigoureuse des collaborateurs et des fournisseurs) pour éviter la destruction, la perte, la falsification, la modification, l'accès non autorisé ou la notification par erreur à des tiers de données à caractère personnel collectées ainsi que tout autre traitement non autorisé de ces données.

Dans le cas peu probable et regrettable où vos données à caractère personnel sous le contrôle d'AGO Intérim France seraient compromises par une violation de la sécurité de l'information, AGO Intérim France agira immédiatement afin d'identifier la source de cette infraction et entreprendra une action par des mesures de réparation appropriées. Le cas échéant, AGO Intérim France vous informera de cet incident ainsi que l'autorité en charge de la protection des données conformément à la législation applicable.

10. Adaptation de la Politique de protection de la vie privée

AGO Intérim France a le droit d'adapter à tout moment cette Politique de protection de la vie privée. Toute modification à la Politique de protection de la vie privée sera annoncée sur ce site web. La Politique de protection de la vie privée la plus récente peut être consultée à tout moment sur le site web d'AGO Intérim France.

Si une disposition de cette Politique de protection de la vie privée est totalement ou partiellement nulle, annulable ou en violation de la loi, elle sera déclarée irrégulière et non applicable. Dans un tel cas, AGO Intérim France remplacera la disposition concernée par une disposition de même portée qui n'est pas totalement ou partiellement nulle, annulable ou en violation de la loi. Les autres dispositions de la Politique de protection de la vie privée resteront inchangées.

11. Politique en matière de cookies

Lorsque vous visitez le site web d'AGO Intérim France, des cookies peuvent être stockés sur l'appareil avec lequel vous visitez le site web d'AGO Intérim France. Lors d'une visite ultérieure ces cookies peuvent être reconnus. Vous trouverez plus d'informations dans notre Politique en matière de cookies sur le page web : www.ago.jobs. Le site web d'AGO Intérim France est la propriété de Business Support. La politique en matière de cookies est applicable à tous les sites web de Business Support.

12. Utilisation d'un fichier journal

Le site web d'AGO Intérim France collecte automatiquement certaines informations sur les visiteurs de son site web, entre autres l'adresse IP (Internet Protocol) de votre ordinateur, la date et l'heure d'accès au site web, l'adresse internet du site web d'où vous avez été redirigé(e) vers le site d'AGO Intérim France, l'adresse IP de votre fournisseur d'accès à internet, le système d'exploitation, les parties, informations et pages du site web que vous avez visitées, ainsi que le matériel du site web que vous avez envoyé ou téléchargé. Cette information technique est utilisée pour la gestion du site web et pour optimiser le site web et le service d'AGO Intérim France. De plus, ces données sont utilisées à des fins historiques, statistiques ou scientifiques. Les données techniques stockées peuvent être communiquées à des tiers et peuvent être stockées de manière permanente en vue d'un usage futur.

13. Prise de décision individuelle automatisée, dont le profilage fait partie

AGO Intérim France n'utilisera pas vos données pour prendre des décisions basées exclusivement sur un traitement automatisé.

Le profilage est toute forme de traitement automatisé de données à caractère personnel, où, sur la base de certaines données à caractère personnel, certains aspects personnels d'une personne physique sont évalués dans le but de faire des prédictions.

AGO Intérim France ne peut faire usage du profilage que pour soutenir le processus de recrutement et de sélection et/ou le marketing direct.

En ce qui concerne le profilage, vous pouvez faire appel à votre droit d'opposition et votre droit à être informé(é).